

LES HONORAIRES DE TRANSACTION

Au 06 Janvier 2023



L'agence des
chasseurs
immobiliers

➤ TRANSACTION

PRIX NET VENDEUR COMPRIS DANS LA TRANCHE	MANDAT DE RECHERCHE ET MANDAT DE VENTE 100 % * <i>Commission fixe TTC (Montant Maximum)</i>	MANDAT DE VISITE ET NÉGOCIATION INTER- AGENCE 50 % ** <i>Commission fixe TTC (Montant Maximum)</i>	MANDAT DE NÉGOCIATION 25 % *** <i>Commission fixe TTC (Montant Maximum)</i>
0 € à 49 999 €	3 900 €	1 950 €	975 €
50 000 € à 99 999 €	5 900 €	2 950 €	1 475 €
100 000 € à 149 999 €	7 900 €	3 950 €	1 975 €
150 000 € à 199 999 €	10 900 €	5 450 €	2 725 €
200 000 € à 249 999 €	12 900 €	6 450 €	3 225 €
250 000 € à 299 999 €	14 900 €	7 450 €	3 725 €
300 000 € à 349 999 €	16 900 €	8 450 €	4 225 €
350 000 € à 449 999 €	19 900 €	9 950 €	4 975 €
450 000 € à 549 999 €	22 900 €	11 450 €	5 725 €
550 000 € à 649 999 €	27 900 €	13 950 €	6 975 €
650 000 € à 749 999 €	32 900 €	16 450 €	8 225 €
750 000 € à 849 999 €	37 900 €	18 950 €	9 475 €
850 000 € à 999 999 €	44 900 €	22 450 €	11 225 €
1 000 000 € et plus		SUR DEVIS	

LES HONORAIRES SONT A LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR.

* 100 %, si le Mandataire trouve le bien et réalise la négociation.

** 50 %, si le Mandataire trouve le bien avec un confrère et réalise la négociation, ou si le Mandant trouve un bien et confie au Mandataire l'ensemble du travail des visites, de l'accompagnement et la réalisation de la négociation.

*** 25 %, si le Mandant trouve un bien et confie au Mandataire uniquement la réalisation du travail de négociation.

Au préalable de toute négociation, un avis de valeur peut être établi pour définir les bases de la négociation.

➤ AVIS DE VALEUR VÉNALE (Pour Vendeur et/ou Acquéreur)

Les avis de valeur sont des indications de prix qui ne peuvent être assimilées à une expertise, laquelle doit être établie par un expert immobilier, en possession de tous les paramètres et documents nécessaires à ce travail.

Forfait de 85 € TTC.

➤ PRESTATION DE RECHERCHE D'UN BIEN (Hors Négociation)

Un devis sera établi sur mesure pour préciser les besoins du demandeur ainsi que les modalités des prestations de recherche en transaction de ADC.IMMO.

Le taux de TVA est de 20 %, les frais notariés ne sont pas inclus.

WWW.ADC.IMMO

TEL. 05 45 36 16 70

L'AGENCE DES CHASSEURS IMMOBILIERS – Tél. : 05 45 36 16 70 – accueil@adc.immo

10, impasse Sainte Angèle – 16100 COGNAC (locaux non ouverts au public), capital de 2 500 euros, RCS Angoulême N° 884 110 370, APE 6831Z, N° de TVA intracommunautaire FR 79 884110370, Carte Professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds : CPI 1602 2020 000 000 001. Délivrée par la CCI de Charente. Garantie Financière : 110 000 Euros par la SOCAF 26, Avenue de Suffren 75015 PARIS, RCP N° 105708080 Suffren Assurances Associés 26 avenue de Suffren 75015 PARIS, Acceptant le règlement des sommes dues par chèque libellé à mon nom en qualité de membre d'un centre de gestion agréé.



➤ LOCATION A USAGE D'HABITATION

Pour les logements entre 0 et 119 m²

**On entend par m² la surface habitable (loi Boutin ou loi Carrez)*

PRESTATION	MONTANT TTC à la charge du Locataire	MONTANT TTC à la charge du Bailleur
Visite et constitution du dossier locataire	2 € / m ²	2 € / m ²
Rédaction du contrat de bail	2 € / m ²	2 € / m ²
Réalisation de l'état des lieux	2 € / m ²	2 € / m ²
Prestation de mise en location – entremise et négociation (à la charge exclusive du bailleur)	-	50 €
TOTAL	6 € / m²	6 € / m² + 50 €

Pour les logements de 120 m² et plus

**On entend par m² la surface habitable (loi Boutin ou loi Carrez)*

PRESTATION	MONTANT TTC à la charge du Locataire	MONTANT TTC à la charge du Bailleur
Visite et constitution du dossier locataire	1 € / m ²	1 € / m ²
Rédaction du contrat de bail	2 € / m ²	2 € / m ²
Réalisation de l'état des lieux	Forfait 200 €	Forfait 200 €
Prestation de mise en location – entremise et négociation (à la charge exclusive du bailleur)	-	50 €
TOTAL	3 € / m² + 200 €	3 € / m² + 250 €

➤ LOCATION COMMERCIALE & PROFESSIONNELLE (mandat de location)

Les Honoraires (TTC) sont à la charge du preneur, **basés sur le loyer annuel hors charges, hors taxes.**

- 20 % : visite et constitution du dossier, rédaction du bail et réalisation de l'état des lieux
- 15 % : visite et constitution du dossier, réalisation de l'état des lieux (rédaction du bail par notaire ou avocat)
- 10 % : visite et constitution du dossier (rédaction du bail par notaire ou avocat – réalisation de l'état des lieux par huissier)

➤ RECHERCHE LOCATION COMMERCIALE & PROFESSIONNELLE (mandat de recherche)

Les Honoraires sont de **20 % TTC** du loyer annuel hors charges, hors taxes, à la charge du preneur.

(Rédaction du bail et/ou réalisation de l'état des lieux en supplément, sur devis)

**Les honoraires seront dus à la signature du bail.*

**Taux de TVA en vigueur est de 20 %*